



Vente maison suite séparation et conjoint qui refuse

Par **freya16**, le 11/08/2011 à 08:35

Bonjour,

Suite à la séparation d'avec mon ex-conjoint, je souhaite vendre la maison que nous avons achetée en commun à 50/50, et sachant que sa valeur actuelle est en dessous du montant restant à rembourser. Lui refuse de la vendre et ne peut pas reprendre la crédit car la banque refuse de me lever du crédit ou souhaite un autre cautionnaire (qu'il n'a pas). Quelles sont donc les solutions pour vendre la maison même si il n'est pas d'accord ?

Merci d'avance pour votre réponse.

Cordialement

Par **amajuris**, le 11/08/2011 à 09:02

bjr,

s'agissant d'un bien en indivision il faut que vous soyez d'accord pour vendre.

si vous ne voulez pas garder la maison vendez lui votre part si cela n'est pas possible il ne reste que la procédure judiciaire.

vous pouvez vendre votre part à quelqu'un autre si votre mari refuse mais vous vendrez moins cher.

cdt

Par **freya16**, le **11/08/2011** à **10:01**

Merci pour votre réponse, pouvez-vous m'indiquer comment engager cette procédure judiciaire?
cdt

Par **mimi493**, le **11/08/2011** à **13:46**

Il faut impérativement prendre un avocat et le juge ne pourra décider que la vente aux enchères (donc un prix ridicule) si aucun des deux ne veut racheter la part de l'autre
Evidemment, ça ne soldera pas le crédit